

## BREDA



Un monastère tout neuf...



et tout ce qu'il fallait pour y vivre

Lors de la promulgation des Lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1904, Mère Sainte Cécile Biguet, Prieure du Monastère de Rouen, suivait les événements attentivement. Elle apprit par le journal que la Communauté faisait partie des Congrégations enseignantes que le gouvernement avait l'intention de supprimer. Nos statuts stipulaient en effet que l'un de nos buts concernait aussi l'éducation de la jeunesse. Cependant, des pièces à conviction prouvant que la Communauté n'exerçait pas de fonction d'enseignement furent adressées à Monseigneur l'archevêque pour qu'il puisse faire une démarche auprès de Monsieur Combes. L'entreprise aboutit puisque l'archevêque le vit de ses propres yeux rayer le nom de la Communauté de la liste des communautés enseignantes.

Mère Sainte Cécile n'avait pas attendu le résultat des démarches entreprises. Sagement prévoyante elle avait cherché un lieu de refuge pour sa Communauté. La Belgique étant saturée, elle se dirigea vers la Hollande. Un prêtre ami avait trouvé, à Huis ten Bosch, dans le diocèse de Bréda, un hôtel que le propriétaire voulait bien céder à des conditions avantageuses. Mère Prieure souhaitait, avant tout, rencontrer l'Evêque de Bréda qui se déclara prêt à accueillir la petite colonie de religieuses.

Le 7 novembre, un petit groupe de moniales partait pour la Hollande afin de mettre cette maison de refuge en état de recevoir la communauté en cas d'expulsion. Les événements tournaient mal pour le monastère de Rouen. C'est en vain que son nom avait disparu de la liste funeste puisqu'un liquidateur fut nommé et vint faire l'inventaire du couvent. En réponse

à cette mesure Mère Prieure n'hésita pas à faire appel au tribunal. Le procès des Bénédictines eut lieu le 27 mars 1905. Le tribunal se déclara incompétent pour traiter l'affaire. On fit donc appel, en cassation, et l'on saisit même le Conseil d'Etat, le 30 juillet 1905. L'affaire allait trainer en longueur. Enfin le 25 février 1907, la Cour de Cassation donnait gain de cause aux Bénédictines. Le monastère était sauvé. Mais étant donné l'instabilité des événements, les Sœurs parties en Hollande ne revinrent à Rouen que le 24 août 1910. Elles étaient accompagnées d'une novice et d'une postulante hollandaises (une troisième devait bientôt les rejoindre).



L'évêque de Bréda souhaitait vivement voir fonder un monastère de l'Institut de Mère Mectilde dans son diocèse. A cette fin, le 29 août 1922, les trois Hollandaises reprirent le chemin de leur patrie accompagnées de cinq moniales de Rouen. Le 8 septembre, elles prirent possession de leur petit monastère situé à Ginneken, dans la banlieue de Bréda. Quelques mois plus tard, en janvier 1923, se présentait déjà, une première postulante, bientôt suivie par un nombre de recrues tel que la maison fut en quelques années trop étroite. On dut alors envisager une autre implantation. Le 17 décembre 1926, la Communauté de Ginneken se transporta dans un nouveau monastère situé à Bréda. Elle choisit comme prieure Mère Marie du Sacré Cœur, la première postulante hollandaise entrée à Huis ten Bosch.

Du fait de son recrutement nombreux, Breda devint, à son tour, un foyer de nouvelles fondations. Ce fut d'abord, celle de Valkenburg, (Limbourg en 1942). Les douze religieuses qui constituaient la jeune communauté furent établies provisoirement dans une maison bientôt



La Communauté de Breda en 1929

réquisitionnée par les troupes allemandes qui y installèrent une ambulance en juillet 1944. Peu après elles trouvèrent une demeure définitive dans un nouveau monastère auquel elles donnèrent le nom de « Regina Pacis ».

Tout en conservant son effectif, le monastère de Bréda trouvait encore la possibilité de d'ériger un autre foyer de l'Adoration perpétuelle en terre hollandaise. Le 23 mars 1952, huit

voitures venaient prendre la Mère Prieure de Breda et les douze religieuses destinées à la nouvelle fondation pour les conduire à Heesch près de Oss. Leur arrivée dans cette localité fut l'objet d'un accueil émouvant de la part des autorités civiles et religieuses, ainsi que de la population. Les moniales furent accueillies par le bourgmestre en personne qui tint à ouvrir la portière de chaque voiture en adressant quelques mots de bienvenue qui commençaient par la devise de l'Institut « laudetur in aeternum Sanctissimum Sacramentum. » Introduites dans leur nouveau monastère, ancien établissement des Frères des Ecoles chrétiennes, elles lui donnèrent le nom de « Fons Vitae ».

Le 1<sup>er</sup> janvier 1957, Mgr John Greif, évêque de Tororo, en Ouganda, écrivait à la Mère Prieure de Bréda, pour lui demander si elle pouvait faire une fondation en Afrique, dans son diocèse. Mgr Greif disait dans sa lettre que pour ce qui était des bâtiments et de la subsistance des Sœurs, il prendrait soin de tout.



Les Fondatrices avec Mère Marie du Sacré Cœur

Au cours de son premier séjour à Tororo, le 12 mai 1957, la Mère Prieure écrivait à la communauté de Rouen : « ... je parlais de la fondation à la communauté qui était enthousiaste, toutes voulaient y aller. Même Sœur Anne-Marie, une de nos doyennes ! Je m'adressais à notre évêque, il me disait : « Si vous pouvez le faire, ce sera une belle œuvre, mais il faut que vous

alliez y voir vous-même ! » J'en avais un peu peur : dans quelque mois j'aurai 70 ans ! Mais la communauté disait, votre santé est encore bonne, c'est vous qui devez y aller voir, autrement, pour les religieuses qui partiront, cela ne serait pas bien.

Alors vous voyez que tout se fait simplement mais sûrement, petit-à-petit. Le Bon Dieu a tout fait Lui-même, nous ne devons faire que ce qu'il préparait.

Il faut que nous apportions notre vie religieuse, mais à la manière africaine, selon le désir de Rome. »

Le 26 avril 1960, quatre Sœurs de Breda prenaient l'avion pour Rome, puis Entebbe en Ouganda. Pour les accueillir, l'évêque avait envoyé son vicaire général et en route elles rencontrèrent Mgr John Greif qui se rendit avec elles chez les Franciscaines où elles devaient



La première novice africaine

loger momentanément. Elles visitèrent leur futur monastère à Tororo, qui ne devait être habitable qu'au mois d'août. Le second départ eut lieu le 6 juillet, trois autres Sœurs quittaient Breda pour l'Afrique. Elles s'arrêtèrent à Rome où elles eurent la joie de voir le Saint Père Jean XXIII ; elles lui parlèrent de cette première fondation de

l'Institut en terre Africaine. A leur arrivée à Tororo, elles entrèrent dans leur monastère prêt à les recevoir. Le 21 août l'évêque instaurait la clôture papale. Le 7 février 1961, Mère Marie du Sacré Cœur se rendit à nouveau en Ouganda, afin de visiter la nouvelle fondation. Elle arriva à Entébbe le 9 février 1961. Elle eut le bonheur de donner l'Habit religieux à la première postulante africaine, Sœur Benedicta. Avant le départ de Mère Prieure, le petit noviciat comptait une novice, deux postulantes et deux aspirantes. Le 7 avril 1963, trois postulantes reçurent le saint Habit. Le 11 juillet 1963, Sœur Maria Bénédicte prononça ses vœux temporaires devant Mgr Greif. Les deux cloches installées de la veille sonnèrent à toute volée.



La jeune communauté en pleine croissance

Dans une lettre circulaire datée du 4 janvier 1973, les Sœurs de Breda nous apprenaient qu'en Ouganda, les étrangers ne pouvaient plus demander la prolongation de leur permis de séjour. Les quatre Sœurs hollandaises, dont la Mère Prieure, durent quitter immédiatement le monastère ; les quatre autres restantes ne tardèrent pas à être expulsées. Heureusement, les Sœurs africaines étaient parfaitement formées. Sœur Maria Benedicta, déjà Sous-Prieure, devint Prieure. Après le départ des européennes, la Communauté ne comptait plus que six Sœurs pour attendre les recrues autochtones.

Sous le gouvernement du dictateur Idi Amin Dada, la Communauté connut des heures tragiques et fut contrainte à chercher refuge dans la fuite, d'abord en forêt puis hors frontières momentanément. A leur retour, les Sœurs trouvèrent un monastère dévasté et pillé. Leur évêque offrit sa protection. A travers les épreuves, la Communauté a persévéré ; elle s'est reconstruite, accueillant de nombreuses postulantes. Elle est aujourd'hui florissante et le rayonnement de sa spiritualité semble vouloir faire des émules dans les pays limitrophes.

Durant ce temps, nos Sœurs de Breda voyaient leur recrutement tarir et la Communauté vieillir. Actuellement, quelques moniales de Breda achèvent sereinement leur pèlerinage terrestre dans une maison de retraite conçue pour des religieuses, mais, en Ouganda, la graine semée est devenue un plant vigoureux qui promet de jeunes bourgeons. « Si le grain de blé... »



Visite de Mère Prieure de Tororo et de Mère Prieure d'Arua  
Au monastère de Rouen